NYC Department of Education

Programme Contracts for Excellence et plan d'engagement pour la réduction des effectifs en classe Exercice 2027

Proposition de plan pour l'exercice 2027
Bronx

25 juin 2026

T40160 (French)

Origine du programme Contracts for Excellence (C4E)

- La législation pour le programme C4E a été établie dans le cadre du budget de l'État adopté pour l'exercice 2007-2008, au titre de la Foundation Aid, et exige qu'une portion de celle-ci soit utilisée pour des objectifs restreints spécifiques.

- Le C4E exige que les fonds soient alloués pour des programmes spécifiques qui améliorent les résultats des élèves ayant les besoins éducatifs les plus importants, notamment les élèves avec une maîtrise limitée de l'anglais, les élèves en situation de pauvreté et les élèves handicapés.

- En 2022, la législation pour le programme C4E a été modifiée pour inclure des exigences supplémentaires sur les limites du nombre d'élèves par classe.

Origine du programme Contracts for Excellence (C4E)

Les fonds doivent uniquement être dépensés dans le cadre des initiatives suivantes. Des exemples de programmes par initiative, soumis à l'approbation du SED, sont inclus ci-dessous.

- **Temps consacré aux tâches (temps d'enseignement supplémentaire). Exemple** : programme Extended School Year, soutien scolaire après l'école.
- **Programmes modèles pour les Apprenants multilingues. Exemple** : développement des ressources et du matériel bilingues dans les bibliothèques.
- **Pré-Kindergarten et Kindergarten en journée complète. Exemple** : ajout de classes (personnel supplémentaire) et/ou coûts en lien avec la mise en place du 4-K de Pré-Kindergarten en journée complète.
- **Réduction du nombre d'élèves par classe. Exemple** : recrutement d'enseignants/prendre en charge le salaire des enseignants pour réduire le nombre d'élèves par classe ou le ratio élèves/enseignants
- **Initiatives pour des enseignants et des chefs d'établissement hautement qualifiés. Exemple** : création d'un programme incitatif non pécuniaire pour des enseignants hautement qualifiés afin d'enseigner dans des zones aux besoins élevées.
- **Restructuration des collèges/lycées. Exemple** : développer la participation aux programmes Advanced Placement (cours avancés de niveau universitaire).
- **Programmes expérimentaux**, qui doivent être approuvés par le SED avant leur mise en place.
- Pour en savoir plus sur les utilisations autorisées et les conditions requises, allez sur le site Internet du NYSED : https://www.p12.nysed.gov/mgtserv/C4E/htm/researchandguide.html

Programme Contracts for Excellence (C4E) pour l'exercice 2027

- **Le budget du programme C4E augmente de 269 millions de dollars, passant de 1,089 milliard de dollars à 1,358 milliard de dollars pour l'exercice 2027.**
  - Cela comprend 224 millions de dollars de nouveaux fonds à utiliser pour la réduction du nombre d'élèves par classe pour l'exercice 2027 et 45 millions de dollars de fonds existants qui seront introduits progressivement pour les programmes C4E grâce à l'allocation pour les capacités d'accueil des classes de l'année dernière et continueront à être utilisés à cette fin.

- **Proposition d'allocation de 1,358 milliard de dollars pour l'exercice 2027**
  - **Fonds discrétionnaires - 487 millions de dollars**
    - Ces fonds sont alloués aux écoles et peuvent être utilisés pour tout objectif autorisé du programme C4E, selon le choix de l'école. Les chefs d'établissement collaboreront avec leur Équipe de leadership scolaire (School Leadership Team - SLT) afin de planifier l'utilisation de ce financement pour l'année scolaire 2026-2027, conformément aux utilisations autorisées figurant sur la diapositive précédente. Ils peuvent décider de modifier l'utilisation des fonds de l'année scolaire 2025-2026 ou de maintenir les postes ou les programmes existants qui ont été financés au cours de l'année scolaire 2025-2026.
  - **Fonds ciblés et maintien des efforts - 871 millions de dollars**
    - Ces fonds sont alloués aux écoles pour soutenir des programmes autorisés spécifiques. Les écoles qui reçoivent des allocations ont été choisies en fonction (a) des besoins généraux des élèves et (b) de la capacité à mettre en place le programme spécifique.
      - 465 millions de dollars – Mandat sur la réduction des effectifs par classe (se poursuit)
      - 183 millions de dollars – Financement scolaire équitable
      - 91 millions de dollars – Introduction progressive du plan pour la réduction du nombre d'élèves par classe
      - 86 millions de dollars – Enseignement intégré par collaboration des enseignants
      - 30 millions de dollars – Programme d'été (MOE)
      - 9 millions de dollars – Pré-Kindergarten en journée complète
      - 7 millions de dollars – Classes pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme

Proposition de répartition des fonds
Ensemble de la ville

Type de répartition	Montant	%
Fonds discrétionnaires (les écoles décident de l'utilisation dans le cadre des programmes autorisés)	486 584 204 $	35,84 %
Programme C4E dans le cadre de l'obligation de réduction du nombre d'élèves par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	465 226 302 $	34,26 %
Financement scolaire équitable (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	182 743 166 $	13,46 %
Mise en place progressive de la réduction du nombre d'élèves par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	90 772 009 $	6,69 %
Enseignement intégré par collaboration des enseignants (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	85 981 663 $	6,33 %
Programme d'été (maintien des efforts)	30 577 397 $	2,25 %
Pré-Kindergarten en journée complète (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	8 702 365 $	0,64 %
Classes pour élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	7 156 900 $	0,53%
Total	**1 357 744 006 $**	**100,00 %**

Proposition de répartition des fonds
Bronx

Type de répartition	Montant	%
Fonds discrétionnaires (les écoles décident de l'utilisation dans le cadre des programmes autorisés)	123 459 348 $	36,17 %
Programme C4E dans le cadre de l'obligation de réduction du nombre d'élèves par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	122 515 593 $	35,89 %
Financement scolaire équitable (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	37 635 307 $	11,03 %
Mise en place progressive de la réduction du nombre d'élèves par classe (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	26 851 155 $	7,87 %
Enseignement intégré par collaboration des enseignants (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	22 136 681 $	6,48 %
Programme d'été (maintien des efforts)	6 219 222 $	1,82 %
Pré-Kindergarten en journée complète (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	1 441 387 $	0,42 %
Classes pour élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (fonds ciblés : les écoles doivent dépenser pour cet usage)	1 097 860 $	0,32 %
Total	**341 356 553 $**	**100,00 %**

Remarques du public sur le programme Contracts for Excellence

- Nous prendrons en compte les remarques du public sur le plan du programme C4E au cours des prochaines semaines alors que nous continuons à travailler pour nous conformer à cette obligation.

- Le public a jusqu'au 29 juillet 2026, dernier délai, pour soumettre ses commentaires sur le plan du programme C4E.

- Les éducateurs, les parents, les personnes en charge d'enfants et tous les autres membres de la communauté de la ville de New York peuvent soumettre leurs remarques par e-mail à l'adresse contractsforexcellence@schools.nyc.gov

Plan de réduction des effectifs par classe

- Un **projet** de plan a été publié dans le cadre de la procédure publique du programme Contracts for Excellence.

- Les membres du public peuvent donner leur avis à travers cette procédure.

- Une fois les remarques du public reçues, le NYCPS travaillera avec les syndicats des enseignants et des chefs d'établissement pour finaliser le plan. Conformément à la loi, ces syndicats doivent approuver le plan avant sa finalisation.

- Le plan met en avant les politiques au niveau de l'école et au niveau du bureau central.

Taux de conformité* par district, au 31/10/2025
Année scolaire 2025-2026

District	% de classes en dessous du plafond
01 (Manhattan)	67 %
02	65 %
03	72 %
04	70 %
05	78 %
06	77 %
07 (Bronx)	78 %
08	64 %
09	80 %
10	69 %
11	62 %
12	79 %
13 (Brooklyn)	78 %
14	68 %
15	64 %
16	80 %
17	77 %
18	79 %
19	65 %
20	50 %
21	65 %
22	51 %
23	81 %
24 (Queens)	63 %
25	61 %
26	48 %
27	55 %
28	56 %
29	58 %
30	62 %
31 (Staten Island)	50 %
32 (Brooklyn)	81 %

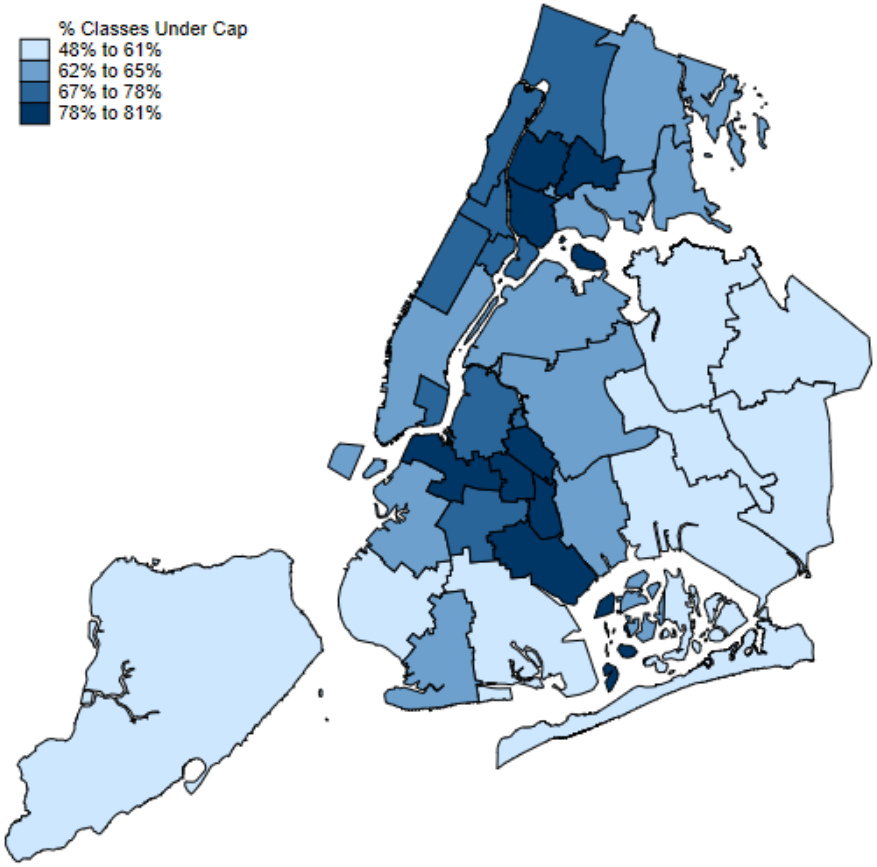

Le taux de conformité varie dans toute la ville :

- Les écoles des Districts 32 (Bushwick), 23 (Brownsville, Ocean Hill) et 16 (Bedford-Stuyvesant, Weeksville) ont le pourcentage le plus élevé de classes dont le nombre d'élèves par classe est égal ou inférieur au taux de conformité.
- Les écoles des Districts 26 (Floral Park, Little Neck, Bayside, Fresh Meadows), 31 (Staten Island) et 20 (Bay Ridge, Fort Hamilton, Dyker Heights) ont le pourcentage le plus faible de classes dont le nombre d'élèves par classe est égal ou inférieur au taux de conformité.

**y compris les dérogations*

Évolution du taux de conformité* par district, au 31/10/2025
Année scolaire 2025-2026

District	Augmentation en % du nombre de classes en dessous du plafond
01 (Manhattan)	6 %
02	17 %
03	19 %
04	8 %
05	14 %
06	17 %
07 (Bronx)	10 %
08	8 %
09	14 %
10	12 %
11	16 %
12	11 %
13 (Brooklyn)	30 %
14	16 %
15	14 %
16	10 %
17	17 %
18	16 %
19	8 %
20	15 %
21	29 %
22	20 %
23	0 %
24 (Queens)	27 %
25	28 %
26	23 %
27	18 %
28	25 %
29	17 %
30	18 %
31 (Staten Island)	19 %
32 (Brooklyn)	15 %

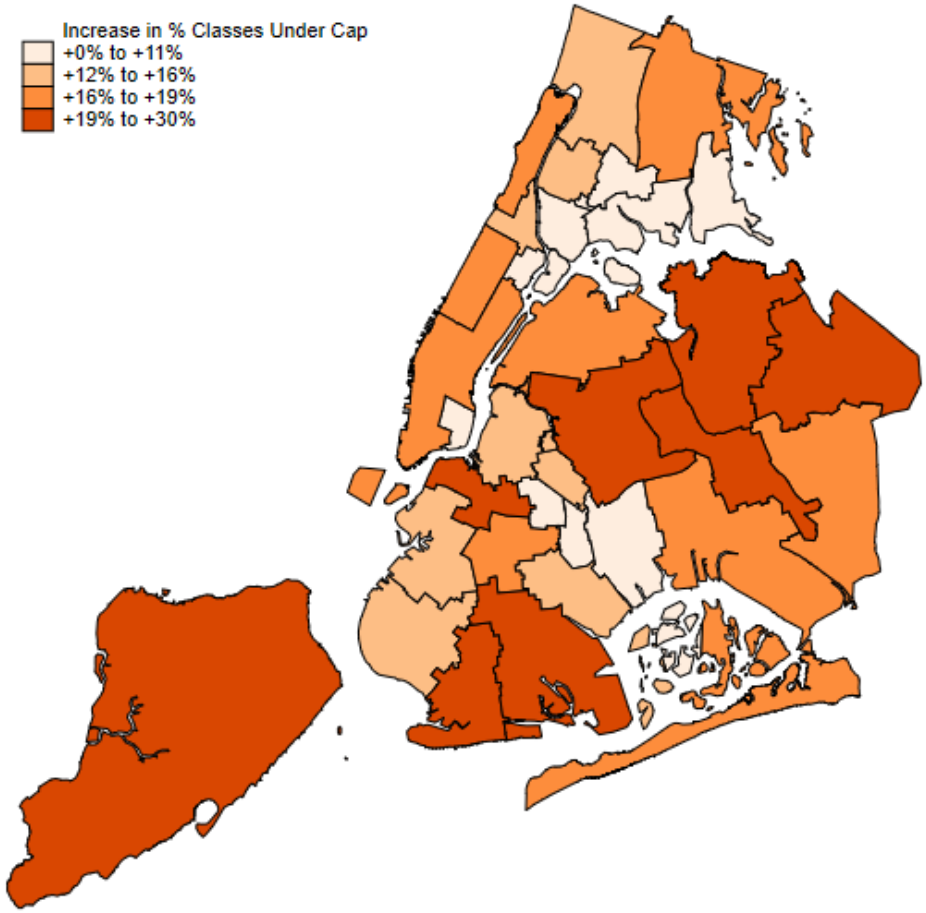

- Les grades de l'école primaire ont rencontré les progrès les plus significatifs :
  - Grades K-3 : hausse de 28,7 points de leur taux de conformité
  - Grades 4-5 : hausse de 23,1 points de leur taux de conformité
- Les collèges et les lycées ont réalisé des progrès significatifs :
  - Collèges : amélioration du taux de conformité de 20,4 points
  - Lycées : amélioration du taux de conformité de 16,0 points
- Les écoles qui ont bénéficié d'enseignants supplémentaires ont vu leur taux de conformité augmenter de 27 points, contre 7 points pour les écoles qui n'ont pas bénéficié d'enseignants supplémentaires avec la procédure de financement de l'exercice 2026.

**y compris les dérogations*

Récapitulatif du projet de plan de réduction des effectifs par classe

- **Récapitulatif de l'impact :** compte tenu des dérogations, pour l'année scolaire 2025-2026, la Ville a atteint un taux de conformité de 64 % (59,5 % sans les dérogations), dépassant l'exigence légale de 60 %.
- **Attention particulière accordée à l'espace :** le NYCPS et l'Agence de construction des bâtiments scolaires (School Construction Authority - SCA) ont mené une analyse de l'aménagement de l'espace, école par école, dans l'ensemble du système — en examinant plus de 600 écoles pour identifier des stratégies personnalisées menant à la mise en conformité qui privilégient avant tout l'optimisation des espaces existants et le développement de solutions d'investissement, lorsque cela est nécessaire. L'approche combine des solutions avec investissement et des solutions sans apport de capitaux, qui intègrent des stratégies, dont des changements au niveau des inscriptions, une nouvelle répartition de l'espace dans les bâtiments et le recours à la procédure A-190, afin de soutenir les efforts de réduction du nombre d'élèves par classe.
- **Engagement continu pour le recrutement et l'embauche d'enseignants :** le NYCPS se focalise sur le recrutement d'enseignants en maintenant ses efforts en matière de publicités, d'événements pour l'embauche et le développement de réseau, en poursuivant des efforts supplémentaires pour attirer des enseignants dès le début de leur carrière et en utilisant le programme Teaching Fellows, notamment un financement de 17 millions de dollars pour soutenir ces efforts.
- **Financement pour l'embauche d'enseignants :** un fonds supplémentaire de 244 millions de dollars (224 millions de dollars pour le programme C4E) sera alloué aux écoles pour l'exercice 2027 afin d'embaucher des enseignants supplémentaires et d'accueillir davantage d'éducateurs hautement qualifiés dans des classes à effectif réduit.

Stratégies pour aligner les ressources en matière d'espace et d'investissement avec la demande

Politique et programme pour le lycée

- Écoles nécessitant un soutien centralisé pour les programmes et les politiques plutôt que de nouveaux espaces
- Visites conjointes au niveau central et au niveau du district pour revoir les emplois du temps, l'utilisation des locaux et la dotation en personnel
- Peut aider à définir les futures propositions de politiques au niveau du système

Sans apport de capitaux – Niveau 1 : inscriptions

- Légers dépassements en termes d'effectifs
- Gestion grâce à des ajustements contrôlés des inscriptions au fil du temps
- Décisions en coordination avec le Bureau pour la planification de district, le Bureau des inscriptions scolaires et les superintendents

Sans apports de capitaux – Niveau 1 : espace dans les bâtiments

- Partage des locaux des campus avec possibilité de réaménager l'espace existant
- Analyse du district avec les chefs d'établissement et les SLT pour évaluer la faisabilité
- La Division des installations scolaires (DSF) aide à la mise en place lorsque des changements au niveau des locaux ont été approuvés

Sans apports de capitaux – Niveau 2

- Écoles à proximité d'écoles existantes ayant dépassé leur capacité d'accueil ailleurs au sein du district ou du secteur
- Nécessite une planification par le district avec l'ODP et les responsables communautaires
- Susceptible d'entraîner des relocalisations ou des regroupements de locaux, sous réserve d'un examen public et de l'accord de la PEP

Apport de capitaux – Uniquement pour le lycée

- Besoins en locaux limités (de moitié) ; ne nécessite pas forcément des projets à coût élevé
- Visites conjointes avec les services en charge des installations, les services en charge de la gestion de l'espace et les équipes des superintendents pour évaluer les options
- Développement de projets CTF

Apport de capitaux

- Déficits significatifs au niveau de l'espace, nécessitant souvent plusieurs salles
- La SCA est en charge d'identifier des solutions d'investissement à grande échelle, en coordination avec les districts

Remarques du public sur le plan de réduction des effectifs par classe

- Nous prendrons en compte les remarques du public dans les prochaines semaines alors que nous continuons à travailler pour nous conformer à cette obligation.

- Le public a jusqu'au 29 juillet 2026, dernier délai, pour soumettre ses commentaires.

- Les éducateurs, les parents, les personnes en charge d'enfants et tous les autres membres de la communauté de la Ville de New York peuvent soumettre leurs remarques par e-mail à l'adresse ClassSize@schools.nyc.gov